

Nom et prénom: **OUATTARA, ZAWARY MARIAM MIYAZI**

1.1 Document(s) évalué(s)

Titre: **DIPLÔME DE BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ**

Sanction officielle: **Ministère de l'Éducation nationale
Côte d'Ivoire, 2014**

Particularité(s) du document: **Copie certifiée conforme**

Situation dans le système éducatif: **Études secondaires de deuxième cycle**

Condition(s) d'entrée dans la formation: **Diplôme obtenu au terme de dix années d'études primaires et secondaires**

Durée officielle: **Trois ans**

Domaine(s) de formation: **Mathématiques et sciences de la vie et de la terre**

Finalité(s): **Marché du travail et poursuite des études**

Langue(s) d'enseignement: **Français**

1.2 Résultat de l'évaluation (La portée de l'évaluation est décrite au verso)

Les études visées par le(s) document(s) scolaire(s) évalué(s) peuvent être comparées aux études québécoises suivantes:

Repère scolaire québécois: **Diplôme d'études secondaires (DES) et une année d'études collégiales préuniversitaires réussie**

Domaine(s) de formation: **Général**

2.1 Document(s) évalué(s)

Titre: **CERTIFICAT D'ADMISSION...LICENCE ÈS SCIENCES**

Sanction officielle: **Université Félix Houphouët-Boigny
Côte d'Ivoire, 2017**

Particularité(s) du document: **Copie certifiée conforme**

Document(s) à l'appui: **Relevé de notes (2017)
Copie certifiée conforme**

Situation dans le système éducatif: **Études universitaires de premier cycle**

Condition(s) d'entrée dans la formation: **Diplôme obtenu au terme de treize années d'études primaires et secondaires**

Durée officielle: **Trois ans**

Domaine(s) de formation: **Sciences de la terre**

Finalité(s): **Marché du travail et poursuite des études**

Langue(s) d'enseignement: **Français**

Page 1 de 3
POUR PRÉVENIR LA CONTREFAÇON, CE DOCUMENT CONTIENT DES ÉLÉMENTS SÉCURITAIRES.

Nom et prénom: **OUATTARA, ZAWARY MARIAM MIYAZI**

2.2 Résultat de l'évaluation (La portée de l'évaluation est décrite au verso)

Les études visées par le(s) document(s) scolaire(s) évalué(s) peuvent être comparées aux études québécoises suivantes:

Repère scolaire québécois:

Baccalauréat

Domaine(s) de formation:

Sciences de la terre

Remarque(s):

Les détenteurs d'un diplôme obtenu à la suite de deux années d'études supérieures peuvent avoir leurs études écourtées.

3.1 Document(s) évalué(s)

Titre:

CERTIFICAT D'ADMISSION...MASTER DES SCIENCES DE LA TERRE

Sanction officielle:

Université Félix Houphouet-Boigny
Côte d'Ivoire, 2020

Particularité(s) du document:

Copie certifiée conforme

Document(s) à l'appui:

Relevés de notes (2018-2020)
Copies certifiées conformes

Situation dans le système éducatif:

Études supérieures

Condition(s) d'entrée dans la formation:

Diplôme obtenu au terme de trois années d'études universitaires

Durée officielle:

Deux ans

Domaine(s) de formation:

Hydrogéologie

Finalité(s):

Marché du travail et poursuite des études

Langue(s) d'enseignement:

Français

Nom et prénom: **OUATTARA, ZAWARY MARIAM MIYAZI**

3.2 Résultat de l'évaluation (La portée de l'évaluation est décrite au verso)

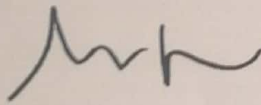
Les études visées par le(s) document(s) scolaire(s) évalué(s) peuvent être comparées aux études québécoises suivantes:

Repère scolaire québécois:

Maîtrise

Domaine(s) de formation:

Sciences de la terre



Simon Lesage

Coordonnateur, évaluations comparatives

Date de délivrance: 2022-09-01



Simona Maria Gheorghe

Directrice de l'enregistrement et de l'évaluation comparative

N° de dossier: C0008841658



Page 3 de 3
POUR PRÉVENIR LA CONTREFAÇON, CE DOCUMENT CONTIENT DES ÉLÉMENTS SÉCURITAIRES.

Qu'est-ce que l'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec et à quoi sert-elle?

L'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec est un document délivré par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration qui établit une comparaison générale entre deux systèmes éducatifs officiels. Elle décrit le ou les documents scolaires évalués et elle indique à quels repères scolaires (ou principaux diplômes) et à quels domaines de formation du Québec peuvent être comparées les études effectuées à l'extérieur du Québec.

L'évaluation comparative fournit également des renseignements sur les documents évalués et les programmes d'études suivis à l'extérieur du Québec tels que la durée et les conditions d'admission officielles.

Quelle est notre démarche d'analyse?

L'analyse effectuée par le Ministère comporte plusieurs étapes :

- **Vérification des documents scolaires** : Le Ministère vérifie la conformité des documents qui lui sont soumis.
Il vérifie également si les établissements d'enseignement et les programmes d'études sont reconnus par les autorités compétentes responsables du système éducatif concerné. **Seuls les programmes d'études reconnus suivis dans des établissements reconnus au moment où les études ont été effectuées sont comparés aux repères scolaires québécois.**
- **Établissement du repère scolaire québécois** : Le Ministère examine chaque programme d'études d'une durée d'au moins un an, sanctionné par un certificat ou un diplôme reconnu, et l'analyse en fonction de ses principales caractéristiques et de sa situation dans les ordres d'enseignement du système éducatif dans lequel ce programme est offert.
Dans son analyse, le Ministère utilise la documentation officielle portant sur les systèmes éducatifs nationaux et, au besoin, communique directement avec les autorités compétentes à l'extérieur du Québec. Il tient également compte des avis des experts des services internationaux d'évaluation des diplômes.
- **Attribution du domaine de formation** : Le Ministère compare les listes de cours des programmes d'études suivis à l'extérieur du Québec avec les listes de cours des programmes d'études offerts au Québec.
Les intitulés des domaines de formation utilisés par le Ministère proviennent, pour les formations professionnelles et techniques, des listes des domaines de formation établies par les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Pour les formations universitaires, les intitulés des domaines de formation proviennent de la liste des disciplines établie par Emploi-Québec; cette liste est présentée dans la section Explorer des formations du portail Québec.ca.
Le domaine de formation est attribué selon les intitulés en vigueur au moment de l'analyse.

Remarque : Une discipline englobe un ensemble de programmes d'études reliés.

Quelles sont les bases de notre méthodologie?

Le Ministère examine les documents scolaires qui lui sont soumis en appliquant des normes rigoureuses et des méthodes d'analyse reconnues en évaluation comparative des diplômes. Il se base sur le *Cadre pancanadien d'assurance de la qualité pour l'évaluation des diplômes d'études internationales* qui prend modèle sur la Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne (UNESCO/Conseil de l'Europe, 1997).

Le Ministère est membre de l'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes (ACSED). L'ACSED veille à ce que toute personne ait accès à des services fiables et équitables d'évaluation de diplômes d'études. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'ACSED, visitez le site Web canalliance.org.

Que comporte le résultat de l'évaluation comparative?

Le résultat de l'évaluation comparative comporte deux éléments distincts : le repère scolaire et le domaine de formation québécois.

- **Repère scolaire** : Le repère scolaire précise un niveau d'enseignement du système d'éducation au Québec et, le cas échéant, le diplôme qui couronne la formation.
- **Domaine de formation** : Si le programme d'études analysé satisfait aux critères de comparaison, le Ministère précise un domaine de formation québécois spécifique. Si le programme d'études ne satisfait pas aux critères de comparaison, le Ministère mentionne un des grands secteurs d'études québécois.

Quelle est la portée de l'évaluation comparative?

L'évaluation comparative est un avis d'expert donné à titre indicatif seulement. Elle n'est ni un diplôme ni une équivalence de diplôme. Elle ne repose pas sur l'analyse détaillée du contenu et de la pertinence de chacun des cours d'un programme ni sur la qualité de l'enseignement. Elle ne tient pas compte du degré de performance pourvu que la note de passage ait été obtenue et n'évalue pas l'expérience professionnelle.

L'évaluation comparative ne crée aucune obligation à :

- un employeur quant à l'embauche d'une personne;
- un ordre professionnel ou tout autre organisme de réglementation d'une profession ou d'un métier quant à l'attribution du droit d'exercer la profession ou le métier au Québec.

Soumettre un document, un commentaire ou une interrogation

Le Ministère reçoit, à l'intérieur d'un délai fixé, tout document, commentaire ou interrogation au sujet de l'évaluation comparative. Pour savoir où vous adresser, consultez le site Internet du Ministère à l'adresse www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/evaluation-comparative-savoir-plus.

Caractéristiques de sécurité de l'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec

Ce document est imprimé sur du papier qui comporte deux caractéristiques principales de sécurité : au recto, en bas de page, deux lignes bleues en micro-impression affichent le mot IMMIGRATION en bande continue; au verso, un motif répété de fleurs de lys, imprimé à l'encre blanche, est visible en regardant la page obliquement. Le Ministère recommande de s'assurer que le présent document affiche toutes ces caractéristiques et de le consulter en cas de doute.

MIFI/2022-03



A-0360-10